

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal de DENNEY
Du 21 juillet 2020 à 20h00**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

L'an deux mille vingt, le vingt et un du mois de juillet à 20 heures 00 minute, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de DENNEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Jean-Paul MORGEN, Maire.

Le Maire ouvre la séance, il a procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. FERNANDEZ Dorothee est nommée secrétaire de séance.

Présents : Mmes et M. : MORGEN Jean-Paul, FERNANDEZ Dorothee, BOUT Jean-Pierre, VAUTHEROT Thierry, GASPARI Christelle, EHRET Christophe, LUGAN Ludovic, MAGAGNA Livio, MEY Béatrice, FRANÇOIS Eric, VUILLAUMIE Elisabeth, CHATILLON Ludovic, M. PERIAT Fabrice, GOCTU Aysun, SCHERRER Samantha.

Ordre du jour :

1 - désignation des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire expose : les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. sont désignés à la suite de chaque renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat de celui-ci.

Le C.C.A.S. est géré par un conseil d'Administration composé : du Maire, de 4 membres élus par et parmi le conseil municipal, de 4 membres nommés par le Maire parmi les personnes extérieures au conseil municipal et participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
NOMME les 8 membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S., à savoir :

Membres au sein du Conseil Municipal :

Mme Dorothee FERNANDEZ
M. Jean-Pierre BOUT
M. Thierry VAUTHEROT
M. Eric FRANÇOIS

Membres extérieurs :

Mme Corinne DEPARIS
Mme Marie-Thérèse MURCIA
Mme Michèle GIROD
M. Fernand RUI

Le Président étant nommé d'office : M. Jean-Paul MORGEN

La séance est levée à 20h45.